



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 1^{er} novembre 2011

– 9^e –

- PRÉSENTS :** Mme Diane De Courcy, présidente
MM. André Gravel, vice-président
Daniel Duranleau
Kenneth George
Jean-Denis Dufort
Jocelyn Pauzé
Mmes Marie-Claude Gagné
Lynda Laurencelle
- ABSENTE :** Mme Louise Mainville
- Sont aussi
présents :** M^e France Pedneault, secrétaire générale
M. Robert Gendron, directeur général adjoint à la pédagogie et
aux ressources informatiques
Mme Lucie Lalande, directrice générale adjointe aux ressources
humaines et aux services corporatifs
- ABSENT :** M. Gilles Petitclerc, directeur général
- Sont invités :** MM. Sylvain Racine, directeur de la Vérification interne
Claude Daviau, directeur du Réseau des établissements
scolaires Sud
Robert Mathieu, directeur du Réseau des établissements
scolaires Ouest
Frédéric Corbeil, directeur du Réseau des établissements
scolaires Est
Maurice Lachance, directeur du Réseau des établissements
scolaires Centre
Benoit Bussière, directeur du Réseau des établissements
scolaires Nord
Richard Payeur, directeur du Réseau des écoles spécialisées
pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou
d'apprentissage (EHDAA)

- Mmes Lucie Martel, directrice par intérim du Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle
Manon Bergeron, directrice du Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes
Camille Gagnon, directrice du Service des communications
- M^e Joëlle Landry, directrice du Service des ressources humaines
- M. René Morales, directeur des Services corporatifs
- Mme Joëlle Laforest, directrice du Service des ressources financières
- MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles
Jean Ouimet, directeur du Service des ressources informatiques
- Mme Suzie Delisle, régisseuse à la Direction générale et au Secrétariat général

Déclaration de la présidente

La présidente, Mme Diane De Courcy, souligne le retour de M. Robert Mathieu. Elle mentionne également qu'il s'agit de la dernière séance à laquelle participe Mme Marie-Claude Gagné à titre de commissaire-parent. Elle la remercie pour son engagement.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Diane De Courcy, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants :

- DG-11-263B Réseau des établissements scolaires Est – redécoupage des territoires des écoles Sainte-Claire, Philippe-Labarre, La Vérendrye et Armand-Lavergne – année 2011-2012
- DG-15-235 Réseau des écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) – personnel de soutien – création d'un poste de technicien en éducation spécialisée et d'un poste de préposé aux élèves handicapés – modification au plan de l'effectif du personnel de l'adaptation scolaire – année 2011-2012

- DG-15-236 Réseau des écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) – personnel de soutien – création de trois postes de technicien en éducation spécialisée – modification au plan de l'effectif du personnel de l'adaptation scolaire – année 2011-2012
- PS-2013 Projets spéciaux des commissaires – école Bienville – sortie éducative
- PS-2014 Projets spéciaux des commissaires – école Guillaume-Couture – système d'émulation

– ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

a) Rougeole

– retirer les articles suivants :

- A-31-2040 Service des ressources financières – école Notre-Dame-de-l'Assomption – réfection de la cour – appel d'offres 25-1756P – annulation d'un appel d'offres
- A-31-2052 Service des ressources financières – tableaux blancs interactifs – mandat ferme pour l'adhésion aux ententes du Centre collégial des services regroupés (CCSR)
- A-31-2055 Service des ressources financières – Académie Dunton – rénovation de la cafétéria – appel d'offres 25-1760P – attribution d'un contrat
- A-31-2056 Service des ressources financières – centre de la formation professionnelle – acquisition de cahiers d'exercices et de divers manuels scolaires – contrat de gré à gré – dérogation à la Politique d'acquisition de biens et de services
- A-31-2057 Service des ressources financières – École des métiers de l'horticulture de Montréal (EMHM) – déménagement de l'EMHM aux serres Louis-Dupire – appel d'offres 25-1659P – annulation de l'appel d'offres
- A-33-586 Service des ressources matérielles – École des métiers du tourisme de Montréal – estimation révisée des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de l'aménagement de l'immeuble Victoria

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011

- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011 :
 - a) Opération de collecte des adresses courriel des parents et des employés
- 4- Affaires nouvelles :
 - a) Rougeole
- 5- Dossiers récurrents :
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2011-2012
- 6- Rubrique des commissaires-parents
- 7- DG-09-258A Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de soutien technique et paratechnique – ajout et création de postes saisonniers à temps partiel de technicien en éducation spécialisée pour des écoles du Réseau des établissements scolaires Centre – modification au plan de l’effectif du personnel de l’adaptation scolaire – année 2011-2012
- *8- DG-11-263B Réseau des établissements scolaires Est – redécoupage des territoires des écoles Sainte-Claire, Philippe-Labarre, La Vérendrye et Armand-Lavergne – année 2011-2012
- 9- DG-15-235 Réseau des écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage (EHDAA) – personnel de soutien – création d’un poste de technicien en éducation spécialisée et d’un poste de préposé aux élèves handicapés – modification au plan de l’effectif du personnel de l’adaptation scolaire – année 2011-2012
- 10- DG-15-236 Réseau des écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage (EHDAA) – personnel de soutien – création de trois postes de technicien en éducation spécialisée – modification au plan de l’effectif du personnel de l’adaptation scolaire – année 2011-2012
- 11- A-12-412 Services corporatifs – demande d’annulation de la signature du bail liant la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et le Comité central des parents de la CSDM
- * 12- A-12-413 Services corporatifs – immeuble excédentaire sis au 8833, boulevard Saint-Michel – demande d’aliénation d’une portion de terrain auprès du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

- * 13- A-12-414 Services corporatifs – demande de financement relativement à divers travaux non réalisés en 2010-2011 dont le financement avait déjà été autorisé
- * 14- A-12-416 Services corporatifs – lettre d’intention d’acquisition de terrain à la Ville de Montréal
- 15- A-31-2042 Service des ressources financières – fourniture sur demande d’aluminium – appel d’offres 15-080P – attribution d’un contrat
- 16- A-31-2053 Service des ressources financières – analyse recommandant la préparation d’un appel d’offres visant à retenir un fournisseur sur demande d’appareils auditifs adaptés
- 17- A-33-596A Service des ressources matérielles – centre William-Hingston – école Barthélemy-Vimont – réaménagement fonctionnel – règlement final
- 18- A-33-597 Service des ressources matérielles – école Irénée-Lussier – travaux supplémentaires dans le cadre du projet de réaménagement, de mise aux normes et de vétusté – phase II
- 19- A-33-598 Service des ressources matérielles – école Saints-Martyrs-Canadiens – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de la cour d’école
- 20- A-33-600 Service des ressources matérielles – école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de la cour d’école
- 21- A-34-1887 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2011
- 22- A-34-1889 Bureau des commissaires du MÉMO – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2011
- 23- A-34-1890 Bureau des commissaires du MÉMO – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2011
- 24- PS-2013 Projets spéciaux des commissaires – école Bienville – sortie éducative
- 25- PS-2014 Projets spéciaux des commissaires – école Guillaume-Couture – système d’émulation

- 26- Information :
- a) DG-05-132A Direction générale adjointe aux ressources financières et matérielles – suivi du Plan de réduction de la taille des effectifs 2010-2014
 - b) A-31-2058 Service des ressources financières – évolution de la situation financière au 18 octobre 2011
- 27- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Diane De Courcy, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 octobre 2011.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011 :

- a) Opération de collecte des adresses courriel des parents et des employés

L'opération suit son cours selon une stratégie discutée au Comité de coordination de la Direction générale (CCDG). Une lettre modèle à personnaliser sera fournie aux directions d'école pour envoi aux parents n'ayant pas transmis leur adresse courriel personnelle. Entre autres, les parents pourront indiquer s'ils refusent de donner leur adresse courriel ou s'ils n'en ont pas. Par la suite, un appel téléphonique personnalisé sera effectué par du personnel du Service des ressources humaines.

En ce qui concerne la collecte des adresses courriel personnelles des employés, un plan de communication est en cours d'élaboration.

4. Affaires nouvelles

a) Rougeole

On assiste actuellement à une recrudescence des cas de rougeole, alors que cette maladie était pratiquement éradiquée en Amérique. Une campagne de vaccination aura lieu auprès des élèves et des membres du personnel n'ayant pas reçu le vaccin contre la rougeole. Il ne s'agira donc pas d'une opération aussi vaste que celle du vaccin contre la grippe H1N1. Des discussions ont eu lieu avec la Direction de santé publique de Montréal et la Commission scolaire de Montréal (CSDM) qui l'a assurée de son habituelle collaboration.

5. Dossiers récurrents

a) Plan Réussir

M. Robert Gendron, directeur général adjoint à la pédagogie et aux ressources informatiques, rappelle que la prochaine journée pédagogique institutionnelle amènera les équipes-écoles à travailler sur les plans de réussite.

En ce qui concerne les taux d'abandon, M. Gendron mentionne que les documents ont été modifiés afin de tenir compte, notamment, des commentaires des membres du comité exécutif. Il explique les principaux changements qui y ont été apportés.

b) Budget 2011-2012

Mme Joëlle Laforest, directrice du Service des ressources financières, explique qu'une soixantaine de rencontres individuelles avec des directions d'établissement seront effectuées afin de faire le point sur leur situation financière.

6. Rubrique des commissaires-parents

Mme Lynda Laurencelle explique que certaines questions ont été posées concernant la sollicitation dans les écoles pour l'ouverture de comptes. M. Duranleau mentionne qu'une caisse scolaire aurait été refusée par la CSDM dans une école de sa circonscription. Selon Mme De Courcy, il y aurait donc lieu de répertorier les caisses scolaires existantes, de vérifier si la CSDM a déjà adopté une position à cet égard et, par la suite, de statuer clairement sur l'avenir dans ce domaine.

7. Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de soutien technique et para-technique – ajout et création de postes saisonniers à temps partiel de technicien en éducation spécialisée pour des écoles du Réseau des établissements scolaires Centre – modification au plan de l’effectif du personnel de l’adaptation scolaire – année 2011-2012

Document déposé : Rapport DG-09-258A en date du 31 octobre 2011 de Mme Marie-Ève Trinque concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques des élèves et les services à leur offrir;

CONSIDÉRANT que les écoles intègrent ces élèves en classe ordinaire;

CONSIDÉRANT que l’école a pour mission la réussite scolaire de tous les élèves;

CONSIDÉRANT que M. Sébastien Laporte, technicien en éducation spécialisée, est affecté à un surcroît de travail depuis le 26 septembre 2011 à l’école Marie-Rollet de 28,5714 % (10 heures/semaine);

CONSIDÉRANT que M. Monserrat Maso Mortera, technicien en éducation spécialisée, est affecté à un surcroît de travail depuis le 6 septembre 2011 à l’école Sainte-Bibiane de 21 % (7,35 heures/semaine);

CONSIDÉRANT que Mme Julie Chabot, technicienne en éducation spécialisée, est affectée à un surcroît de travail depuis le 19 septembre 2011 à l’école Saint-Jean-de-la-Lande de 21 % (7,35 heures/semaine);

CONSIDÉRANT que Mme Emmanuella Loppe, technicienne en éducation spécialisée, est affectée à un surcroît de travail depuis le 29 août 2011 à l’école Père-Marquette;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’AJOUTER 28,5714 % (10 heures/semaine) au poste saisonnier (n° 4207-4688) de technicien en éducation spécialisée à l’école Marie-Rollet. Cet ajout sera financé par la mesure 30053, soit l’allocation pour les élèves handicapés intégrés en classe ordinaire versée au budget du Réseau des établissements scolaires Centre à l’indice 830-959-1-23140-160;
- 2° d’AJOUTER 21 % (7,35 heures/semaine) au poste saisonnier (n° 4207-5247) de technicien en éducation spécialisée à l’école Sainte-Bibiane. Cet ajout sera financé par la mesure 30010, soit l’allocation pour les élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage dans les services de garde versée au budget de l’école à l’indice 834-045-6-36000-160;

- 3° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel de 21 % (7,35 heures/semaine) de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Jean-de-la-Lande. Le poste sera financé par la mesure 30010, soit l'allocation pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les services de garde versée au budget de l'école à l'indice 834-058-6-23140-160;
- 4° de CRÉER un poste saisonnier à temps plein (35 heures/semaine) de technicien en éducation spécialisée à l'école Père-Marquette. Le poste sera financé par le budget réservé à cet effet à l'école Père-Marquette (830-268-1-23140-160);
- 5° de MODIFIER en conséquence le plan d'effectif 2011-2012 du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire (résolution 14.k) de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 31 août 2011).

*8. Réseau des établissements scolaires Est – redécoupage des territoires des écoles Sainte-Claire, Philippe-Labarre, La Vérendrye et Armand-Lavergne – année 2011-2012

Document déposé : Rapport DG-11-263B en date du 27 octobre 2011 de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

9. Réseau des écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) – personnel de soutien – création d'un poste de technicien en éducation spécialisée et d'un poste de préposé aux élèves handicapés – modification au plan de l'effectif du personnel de l'adaptation scolaire – année 2011-2012

Document déposé : Rapport DG-15-235 en date du 18 octobre 2011 de Mme Julie Bernier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'ouverture d'une classe;

CONSIDÉRANT les besoins manifestés par les élèves de l'école Saint-Pierre-Apôtre;

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Pierre-Apôtre dispose du budget requis pour financer la création d'un poste saisonnier à temps complet de technicien en éducation spécialisée (100 %) et d'un poste de préposé aux élèves handicapés (85 %) dans le plan d'effectif du personnel de l'adaptation scolaire 2011-2012;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de **CRÉER** un poste saisonnier à temps complet de technicien en éducation spécialisée (100 %) et un poste de préposé aux élèves handicapés (85 %) et d'inscrire cette modification dans le plan d'effectif du personnel de l'adaptation scolaire 2011-2012 à l'indice 870-209-1-23114-568 de l'école Saint-Pierre-Apôtre;
- 2° de **MODIFIER** en conséquence le plan d'effectif 2011-2012 du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire (résolution 14.k) de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 31 août 2011).

10. Réseau des écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) – personnel de soutien – création de trois postes de technicien en éducation spécialisée – modification au plan de l'effectif du personnel de l'adaptation scolaire – année 2011-2012

Document déposé : Rapport DG-15-236 en date du 24 octobre 2011 de Mme Julie Bernier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'ouverture de trois classes;

CONSIDÉRANT les besoins manifestés par les élèves de l'école de l'Étincelle;

CONSIDÉRANT que l'école de l'Étincelle dispose du budget requis pour financer la création de trois postes saisonniers à temps complet de technicien en éducation spécialisée (100 %) dans le plan d'effectif du personnel de l'adaptation scolaire 2011-2012;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de **CRÉER** trois postes saisonniers à temps complet de technicien en éducation spécialisée (100 %) et d'inscrire cette modification dans le plan d'effectif du personnel de l'adaptation scolaire 2011-2012 à l'indice 870-215-1-23114-568 de l'école de l'Étincelle;
- 2° de **MODIFIER** en conséquence le plan d'effectif 2011-2012 du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire (résolution 14.k) de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 31 août 2011).

11. Services corporatifs – demande d’annulation de la signature du bail liant la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et le Comité central des parents de la CSDM

Document déposé : Rapport A-12-412 en date du 7 octobre 2011 de
Mme Francisca Tapia concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la résolution XVII adoptée à la séance ordinaire du 17 mai 2011 dans laquelle le comité exécutif autorisait les Services corporatifs à conclure un bail avec le Comité central des parents de la CSDM;

CONSIDÉRANT que, en vertu de l’article 189 de la *Loi sur l’instruction publique*, le Comité central des parents est considéré comme faisant partie intégrante de la CSDM;

CONSIDÉRANT les renseignements fournis dans le présent rapport;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RENDRE nul et non avenue le bail qui avait été proposé pour l’occupation de l’espace sis au 5655, rue Sherbrooke Est par le Comité central des parents de la CSDM;
- 2° de MODIFIER en conséquence la résolution XVII adoptée par le comité exécutif à sa séance du 17 mai 2011.

*12. Services corporatifs – immeuble excédentaire sis au 8833, boulevard Saint-Michel – demande d’aliénation d’une portion de terrain auprès du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Document déposé : Rapport A-12-413 en date du 6 octobre 2011 de
Mme Francisca Tapia concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

*13. Services corporatifs – demande de financement relativement à divers travaux non réalisés en 2010-2011 dont le financement avait déjà été autorisé

Document déposé : Rapport A-12-414 en date du 12 octobre 2011 de
Mme Francisca Tapia concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

*14. Services corporatifs – lettre d’intention d’acquisition de terrain à la Ville de Montréal

Document déposé : Rapport A-12-416 en date du 19 octobre 2011 de
Mme Sylvie Choquette concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

15. Service des ressources financières – fourniture sur demande d’aluminium – appel d’offres 15-080P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-2042 en date du 19 octobre 2011 de
M. François Poirier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres a été publié pour trouver un fournisseur pour la fourniture sur demande d’aluminium afin de répondre aux besoins du Bureau de l’entretien physique et des établissements scolaires de la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que la *Politique d’acquisition de biens et de services P2006-1* a été respectée;

CONSIDÉRANT que *Acier Tag inc.* est le fournisseur qui a soumis le plus bas prix en conformité avec les exigences spécifiées dans l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT que les prix unitaires proposés sont compétitifs dans le marché;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACORDER un contrat à commandes, d’une valeur annuelle estimée à 100 000 \$, à *Acier Tag inc.* pour la fourniture sur demande d’aluminium. Ce contrat est de deux ans avec possibilité de reconduction de deux ans, un an à la fois.

16. Service des ressources financières – analyse recommandant la préparation d’un appel d’offres visant à retenir un fournisseur sur demande d’appareils auditifs adaptés

Document déposé : Rapport A-31-2053 en date du 21 octobre 2011 de
M. Nasreddine Slimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que les besoins de l’école Saint-Enfant-Jésus en appareils adaptés sont récurrents et que la quantité de biens, le rythme ou la fréquence de leur acquisition sont incertains;

CONSIDÉRANT que des recherches ont été faites en vue de trouver des fournisseurs d'appareils auditifs adaptés conformes aux besoins de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas, pour ce type de matériel, un seul contractant possible en raison d'un droit de propriété ou d'un droit exclusif;

CONSIDÉRANT que *Oreille Bionique* n'est pas le seul distributeur des appareils auditifs adaptés requis par l'école Saint-Enfant-Jésus et par la CSDM;

CONSIDÉRANT qu'il existe des fournisseurs qui sont en mesure de répondre adéquatement aux besoins spécifiques de la CSDM;

CONSIDÉRANT que, compte tenu de l'objet du contrat et du montant de la dépense qui en découle, un appel d'offres public s'avère nécessaire;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'AUTORISER le Bureau des approvisionnements à faire un appel d'offres public en vue d'attribuer un contrat pour la fourniture sur demande d'appareils auditifs adaptés, au coût annuel approximatif de 65 000 \$ (plus taxes, si applicables). Le contrat à commandes serait de trois ans et pourrait être reconduit pour deux autres années consécutives, avec l'accord du comité exécutif et du fournisseur qui sera retenu.

17. Service des ressources matérielles – centre William-Hingston – école Barthélemy-Vimont – réaménagement fonctionnel – règlement final

Document déposé : Rapport A-33-596A en date du 27 octobre 2011 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le mandat confié par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à *Acrobat Construction*, à l'été 2010, relativement au réaménagement fonctionnel touchant le centre William-Hingston et l'école Barthélemy-Vimont;

CONSIDÉRANT qu'*Acrobat Construction* évalue la valeur des travaux qu'il a réalisés dans le cadre de ce projet à 288 875,65 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que les pièces justificatives associées au montant exigé par l'entrepreneur n'ont pas toutes été produites;

CONSIDÉRANT le mandat confié au Service des ressources matérielles (SRM) en vertu de la résolution XXXIII de la séance du 5 avril 2011 du comité exécutif pour trouver une solution relativement aux éléments litigieux de ce dossier;

CONSIDÉRANT que l'essentiel des travaux commandés dans le cadre de ce projet a été achevé, malgré les difficultés rencontrées en cours de chantier;

CONSIDÉRANT que la CSDM a déjà versé à *Acrobat Construction* la somme de 147 650 \$ plus taxes pour ce projet;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme *Affleck + de la Riva architectes* et du secteur juridique de la CSDM;

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le règlement de la réclamation de l'entrepreneur *Acrobat Construction* relativement au projet de réaménagement fonctionnel touchant le centre William-Hingston et l'école Barthélemy-Vimont selon les conditions de la recommandation contenue dans le rapport déposé;
- 2° de MANDATER le SRM et le secteur juridique pour négocier un règlement final selon ces conditions.

18. Service des ressources matérielles – école Irénée-Lussier – travaux supplémentaires dans le cadre du projet de réaménagement, de mise aux normes et de vétusté – phase II

Document déposé : Rapport A-33-597 en date du 26 octobre 2011 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat d'une valeur de 3 054 791,90 \$ plus taxes attribué à l'entrepreneur *Norgéreq ltée* pour la réalisation du projet de réaménagement, de mise aux normes et de vétusté – phase II – de l'école Irénée-Lussier;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées dans le cadre de ce projet et les travaux supplémentaires qu'il a fallu exécuter en conséquence, qui comprennent, notamment, des travaux de désamiantage en situation de risque élevé ainsi que la réfection de certains plafonds et le remplacement de luminaires;

CONSIDÉRANT que certains travaux touchant les toilettes, devant être achevés pour la rentrée, ont dû être réalisés concurremment avec les activités scolaires compte tenu du retard attribuable aux travaux de désamiantage supplémentaires;

CONSIDÉRANT que des unités préfabriquées où se trouvent des toilettes ont été mises en place provisoirement pour pallier la difficulté de cette situation;

CONSIDÉRANT que certaines interventions ont été réalisées en dehors des heures normales pour minimiser les inconvénients dus aux travaux;

CONSIDÉRANT que, parmi les éléments de réclamation de l'entrepreneur, il faut compter un montant pour les frais attribuables aux conditions générales au regard de la durée prolongée du chantier occasionnée par les travaux de désamiantage qu'il a fallu ajouter au projet;

CONSIDÉRANT que, au sous-sol, il a fallu substituer une dalle de béton structurale flottante à la dalle de béton sur sol prévue aux plans et devis à la lumière des résultats des analyses complémentaires obtenus en cours de chantier relativement à la capacité portante du sol;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles en vertu de la résolution 15 de la séance du 12 juillet 2011 du comité exécutif;

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 48 du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) doit confirmer à l'entrepreneur qu'elle dispose des fonds nécessaires à l'exécution d'un changement de plus de 10 % de la valeur initiale d'un contrat comportant une dépense égale ou supérieure à 3 000 000 \$;

CONSIDÉRANT que la CSDM dispose des fonds nécessaires à l'exécution de l'ensemble des travaux supplémentaires dont fait état le présent rapport;

CONSIDÉRANT la reddition de comptes à faire auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) conformément à la *Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* du réseau de l'éducation;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Norgéreq ltée* la somme associée à l'ensemble des interventions supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet de réaménagement, de mise aux normes et de vétusté – phase II – de l'école Irénée-Lussier, somme estimée à 500 000 \$ plus taxes;
- 2° de MANDATER le Secrétariat général pour transmettre à l'entrepreneur *Norgéreq ltée*, au nom de la CSDM, une lettre tenant lieu de la confirmation prévue à l'article 48 du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*;

- 3° de MANDATER le Service des ressources matérielles pour effectuer la reddition de comptes auprès du MELS dont fait état la *Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* du réseau de l'éducation.

19. Service des ressources matérielles – école Saints-Martyrs-Canadiens – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de la cour d'école

Document déposé : Rapport A-33-598 en date du 26 octobre 2011 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées dans le cadre du projet de réfection de la cour de l'école Saints-Martyrs-Canadiens;

CONSIDÉRANT les travaux supplémentaires qu'il a fallu effectuer en conséquence, dont des interventions relatives à des conduites électriques souterraines, des réparations d'escaliers extérieurs, la réfection d'une section de clôture et diverses autres interventions de plus petite envergure;

CONSIDÉRANT l'exception prévue à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* relativement à la modification d'un contrat en raison de variations de quantités pour lesquelles des prix unitaires ont été établis;

CONSIDÉRANT que les quelques interventions attribuables à des variations de quantités pour lesquelles des prix unitaires ont été établis dans les documents de soumission n'ont pas été prises en compte dans l'estimation du coût des travaux supplémentaires qui font l'objet de la présente demande;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles en vertu de la résolution XIX de la séance du 30 juin 2011 du comité exécutif;

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Les Entreprises Smeriglio inc.* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires – excluant ceux attribuables à des variations de quantités – nécessaires dans le cadre de la réfection de la cour de l'école Saints-Martyrs-Canadiens, somme estimée à 94 000 \$ plus taxes.

20. Service des ressources matérielles – école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de la cour d'école

Document déposé : Rapport A-33-600 en date du 26 octobre 2011 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué à l'entrepreneur *Les Entreprises Canbec Construction inc.* pour la réfection de la cour de l'école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables;

CONSIDÉRANT que, par souci de cohérence dans la séquence de travaux des projets touchant cette école, l'exécution des travaux de réfection de la cour a été retardée jusqu'en 2011 pour permettre la réalisation d'un projet de maçonnerie en premier lieu;

CONSIDÉRANT que, en 2011, il a été convenu qu'il était préférable d'effectuer la réfection de la cour d'école dans son entier, changeant ainsi sensiblement la portée des travaux, alors qu'au départ certaines sections de la cour avaient été exclues en raison de l'exécution du projet de maçonnerie, notamment;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées dans le cadre de ce projet et les interventions supplémentaires qu'il a fallu réaliser en conséquence, dont des travaux sur un puisard;

CONSIDÉRANT que les travaux de réhabilitation des sols contaminés sont plus importants qu'initialement prévu et que, pour ce projet lancé en 2009, la demande de soumission de prix unitaires au regard de la décontamination des sols ne faisait pas partie de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs au directeur du Service des ressources matérielles en vertu de la résolution XVI de la séance du 17 mars 2009 du comité exécutif;

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Les Entreprises Canbec Construction inc.* la somme associée à l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires dans le cadre de la réfection de la cour de l'école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables, somme estimée à 50 000 \$ plus taxes.

21. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2011

Document déposé : Rapport A-34-1887 en date du 13 octobre 2011 de Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidente, Mme Diane De Courcy, pour le mois de septembre 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro 2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de la présidente, Mme Diane De Courcy, pour le mois de septembre 2011, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

22. Bureau des commissaires du MÉMO – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2011

Document déposé : Rapport A-34-1889 en date du 13 octobre 2011 de Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire André Gravel pour le mois de septembre 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro 2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense du commissaire André Gravel pour le mois de septembre 2011, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

23. Bureau des commissaires du MÉMO – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2011

Document déposé : Rapport A-34-1890 en date du 18 octobre 2011 de Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Jean-Denis Dufort pour le mois d'octobre 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro 2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense du commissaire Jean-Denis Dufort pour le mois d'octobre 2011, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

24. Projets spéciaux des commissaires – école Bienville – sortie éducative

Document déposé : Lettre en date du 29 septembre 2011 de M. Ricardy Destournel, président de l'organisme de participation des parents, et de Mme Catheline Bien-Aimé, directrice de l'école (PS-2013)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet de « sortie éducative » à l'école primaire Bienville;

CONSIDÉRANT les critères d'approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 4, M. Paul Evra, recommande l'acceptation de ce projet d'une somme de 1 600 \$;

CONSIDÉRANT que les représentants désignés ont signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER la demande de l'école pour la réalisation du projet soumis et de lui ATTRIBUER la somme de 1 600 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 600 \$ puisés à l'indice 014-000-1-51154-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l'indice 860-034-1-12000-402.

25. Projets spéciaux des commissaires – école Guillaume-Couture – système d'émulation

Document déposé : Lettre en date du 17 octobre 2011 de M. Jean-Sylvain Brochu, président du conseil d'établissement (PS-2014)

CONSIDÉRANT le document soumis demandant une aide financière, dans le cadre des projets spéciaux des commissaires, en vue de la réalisation d'un projet de « système d'émulation » à l'école primaire Guillaume-Couture;

CONSIDÉRANT les critères d’approbation des projets spéciaux des commissaires, acceptés à la séance ordinaire du 8 décembre 2004 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) (résolution IV);

CONSIDÉRANT que le commissaire de la circonscription 10, M. Jean-Denis Dufort, recommande l’acceptation de ce projet d’une somme de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT l’absence d’organisme de participation des parents;

CONSIDÉRANT que le représentant désigné a signé la demande;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCEPTER la demande de l’école pour la réalisation du projet soumis et de lui ATTRIBUER la somme de 1 000 \$;
- 2° de VOTER, à cette fin, des crédits additionnels de 1 000 \$ puisés à l’indice 014-000-1-51160-840 (réserve pour les projets soumis par les commissaires) et versés à l’indice 840-019-1-12000-402.

26. Information

- a) DG-05-132A Direction générale adjointe aux ressources financières et matérielles – suivi du Plan de réduction de la taille des effectifs 2010-2014
- b) A-31-2058 Service des ressources financières – évolution de la situation financière au 18 octobre 2011

27. Période réservée aux membres du comité exécutif

- a) Achat de tableaux blancs interactifs et d’ordinateurs portables

Le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) oblige les commissions scolaires à faire affaire avec les fournisseurs homologués nationalement, même si certaines commissions scolaires, dont la CSDM, pourraient obtenir de meilleurs prix auprès de leurs propres fournisseurs. Une analyse de la situation doit être faite, et les représentations nécessaires devront être effectuées.

- b) Chantiers de construction à la CSDM et sécurité aux abords des écoles

M. André Gravel souligne la qualité du document A-33-595 déposé en information à la séance précédente du comité exécutif. Ce document démontre la volonté du Service des ressources matérielles (SRM) de prendre en charge la sécurité des chantiers de construction. Il s’agit d’un rapport non complaisant qui fait état de la situation. Il remercie l’équipe du SRM.

c) Syndicalisation des enseignants

Mme De Courcy souligne qu'aura lieu demain le 75^e anniversaire de la syndicalisation des enseignants. Elle souligne à cet égard l'action de Mme Laure Gaudreault, qui a été une pionnière à cet égard et dont la salle du Conseil des commissaires et du comité exécutif de la CSDM porte le nom.

La séance est levée à 15 h 15.

* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 23 novembre 2011.